

Santé et prévoyance : prestations du régime obligatoire - PCT42

Code produit : PCT42

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 462,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et
collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Comprendre le processus de la protection sociale de base
- Connaître les prestations frais de soins et les prestations en espèces
- Identifier le reste à charge de l'assuré après remboursement des frais de santé par l'assurance maladie obligatoire
- Mesurer la perte de revenus en cas d'arrêt maladie ou d'invalidité après l'indemnisation du régime obligatoire

Programme de la formation

1. L'organisation des régimes sociaux

- Régime général
 - Régime agricole
 - Régime spéciaux
2. Les conditions d'ouverture de droit des prestations frais de soins
 3. La couverture des frais de soins
 - Prises en charge du régime obligatoire
 - Franchise médicale
 - Participation forfaitaire
 4. Les conditions d'ouverture de droit des prestations en espèces
 5. La garantie des revenus et la garantie décès du salarié, du TNS et de l'exploitant agricole
 - Indemnités journalières
 - Pension d'invalidité
 - Rente d'incapacité
 - Garantie décès

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Echanges d'expériences
- Réalisation de cas pratiques



Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.